bpost
PB-PP
BELGIE(N) - BELGIQUE

PROVINCE DE NAMUR

Aile Francophone de la Fédération Royale Belge de Tennis de Table.

BULLETIN OFFICIEL NAMUROIS

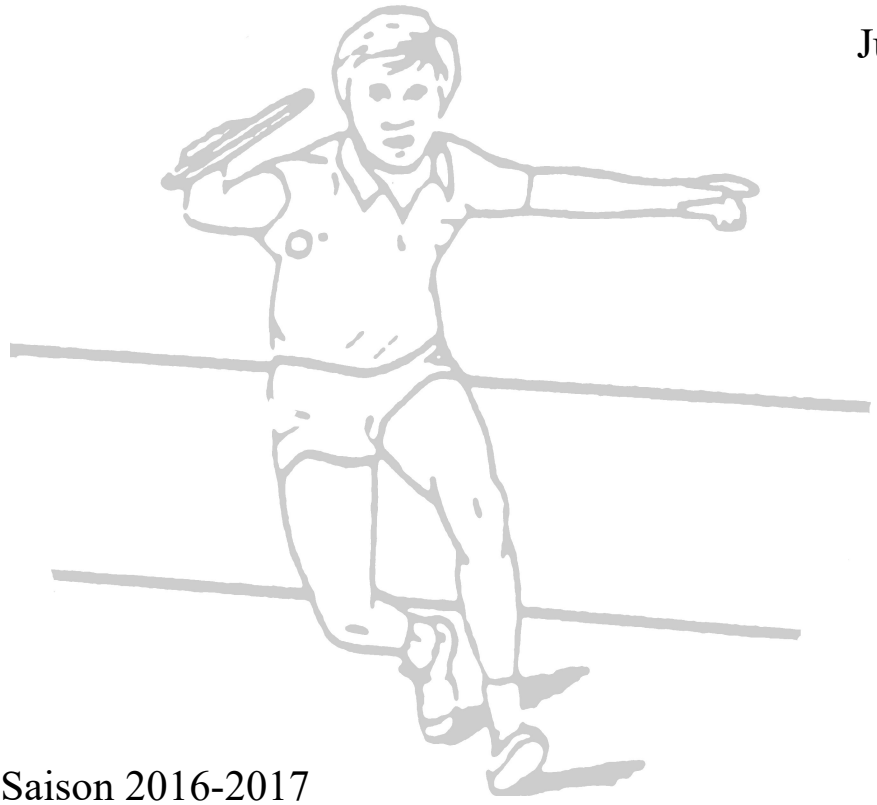

Juin - Juillet 2017
Numéro 6

Saison 2016-2017

53ème année

Bureau de dépôt : 5100 **JAMBES**

COMITÉ PROVINCIAL NAMUROIS *Numéro d'agréation :* **P705184**

Siège social :	Route de Namèche, 30	5310 LEUZE	CCP : BE93 0000 7057 4267
Editeur responsable			
Bernard VAN KERM	Route de Namèche, 30	5310 LEUZE	

CENTRE NAMUROIS DES SPORTS

CAFETERIA

Gérants : Ronald et Michaël
Petite restauration

SALLE POUR RECEPTION
ET BANQUET (200 Couverts)

POSSIBILITE DE TOUTE ORGANISATION

ORGANISATIONS PONGISTES
DU COMITE PROVINCIAL NAMUROIS

AVENUE DE TABORA, 21 - 5000 NAMUR TEL: 081/73.32.47

BENADA
IMPRESSIONS
.Be
Réalise vos impressions sur tous supports
T-shirts, polos, sweats,
équipements sportifs, bâches, panneaux...
Nouveau
Habillez votre vitrine,
Créez vos Stikers pour la maison
Une seule adresse
071/78 52 52
www.benada.be
Rue Féral, 1
HAM s/SAMBRE

FÉDÉRATION ROYALE BELGE DE TENNIS DE TABLE
A.S.B.L AILE FRANCOPHONE

BULLETIN OFFICIEL DE LA PROVINCE DE NAMUR

Editeur responsable : VAN KERM Bernard Route de Namèche, 30 5310 LEUZE
Tél : 081 / 51 24 19 GSM 0477/77.51.61 **E-mail : bernard.vankerm@skynet.be**
Coordinateur : WINAND Philippe, Avenue de la Sauge, 13 5100 Jambes
Tél : 081 / 30 71 67 GSM : 0476 / 64.51.51 **E-mail : piwi5100@gmail.com**

SOMMAIRE

5	PV de l'AP des clubs du 13 mai 2017	30	Challenge Only Girls
13	PV de la réunion du CPN du 14 juin 2017	31	Calendrier masters
16	Abonnement au Bulletin Officiel	33	Masters Leuze
17	Secrétariat - Trésorerie		
18	Comité – Distribution des tâches		
23	Composition de la CPNV		
24	Aide-mémoire pour les clubs et joueurs		
25	Presse – Catégories d'âge		
26	Règlement portes ouvertes		
28	Règlement de la coupe provinciale		

Pour être régulièrement informés des nouveautés, visitez le site du CPN :

www.frbtt-namur.be

FEDERATION ROYALE BELGE DE TENNIS DE TABLE
AILE FRANCOPHONE

PROVINCE DE NAMUR

Saison 2016-2017

P.V. de l'A.P. des clubs tenue à Cerfontaine le 13 mai 2017.

Membres présents : Mmes Claire FOLIE – Isabelle PIETQUIN – MM. Francis FRÉDÉRIC – Frédéric GRANDJEAN - Léon LIESSENS – Pascal NOËL – Bernard VAN KERM – Philippe WINAND.

Membre excusé : M. Jean-Claude OGER.

1. Vérification des pouvoirs

a) procuration(s) : 10
b) nombre de votants : 49

Nombre de clubs présents ou représentés : 49 sur 82

- Nombre de voix : 129

Remarque : Chaque club reçoit une voix par tranche entamée de 25 membres affiliés et activés pour les questions administratives.

2. Approbation du P.V. de l' A.G. précédente – Auvelais 2/9/2016 ;

- Approuvé à l'unanimité des membres présents

3. Allocution du Président (M. Van Kerm) :

- Remerciement est fait aux représentants des clubs présents ainsi qu'au club qui accueille cette AP ainsi que le souper des champions
- Une minute de silence est observée à la mémoire des affiliés ou de leurs proches décédés au cours de cette saison.
- Résumé de la saison en quelques mots

Pour les aspects négatifs

- Peu d'engouement pour l'organisation des AP ou souper des champions. Le CPN est chaque fois content d'avoir un candidat.
- Une participation à la coupe provinciale qui va sans cesse en diminuant.
- Une diminution d'affiliations de 3,10 %. Nous sommes la province à avoir perdu le plus d'affiliés. La moyenne pour l'aile francophone étant de moins 2,09%.
- La promesse non tenue (ou tellement partielle) de l'AFTT de compenser l'augmentation de 6 € de la cotisation par des bons d'achats.
- Le désintérêt pour les tours finaux des champions ne fait que s'amplifier. La gestion de celui-ci devient problématique.
- Le petit « coup de gueule » que j'ai dû donner à l'issue de la 20ème journée pour que l'on se ressaisisse au niveau de la participation à l'interclubs

Pour les aspects positifs

- L'absence de problèmes comportementaux importants des joueurs et dirigeants. Certes, il y a quelques accrocs mais cela reste sommes toute assez limité.
- Les excellents résultats de nos jeunes aux championnats de Belgique. Namur, présent sur 21 podium des 25 séries, a trusté un tiers des médailles.
- Des championnats provinciaux qui continuent à être la fête et le rendez-vous quasi incontournable du tennis de table namurois
- La bonne participation à l'interclubs. A l'exception des deux journées du mois de septembre, de la 20ème journée et bien sûr de la dernière journée, cela a été très bon. On est maintenant de plus en plus proche de nos amis liégeois qui sont les champions dans ce domaine.
- Le peu de forfaits généraux. Signe d'une bonne analyse au départ de la part des responsables clubs.
- Le redémarrage du circuit des jeunes où on a pu recréer plusieurs séries par rapport à l'année dernière.

- Mes propres objectifs longs termes dans le tennis de table :

  - Stopper l'hémorragie de la perte d'affilié tout en rajeunissant l'âge des joueurs
  - Garder un nombre de rencontres individuelles non jouées en dessous de la barrière des 10%.

C'est ensemble que nous pourrons continuer à garantir le tennis de table namurois et je compte sur tous pour y arriver

4. Rapport du Secrétaire (M. Philippe Winand) :

- La province compte 3946 affiliés contre 4079 l'an passé, ce qui représente une perte de 3,3%.
- Le site officiel du CPN qui a été refait complètement cette année, sera amélioré par l'ajout d'une page de calendrier des compétitions provinciales et autres. Elles y figuraient déjà mais pas en un seul endroit, ceci facilitera donc la consultation ; de plus les clubs auront la possibilité de m'envoyer leur propre organisation pour qu'elles s'y trouvent et ainsi faire leur publicité. frbtt-namur.be
- Chacun doit prendre l'habitude de se rendre sur ce site qui contient toutes les informations officielles de la province. Pour beaucoup de provinces, qui ne publient plus de bulletin officiel, c'est devenu le seul moyen de communication. Il en est de même pour l'aile francophone et la fédération.
- Autre outil important pour les affiliés est l'espace personnel sur le site de l'AF. Il offre de plus en plus de possibilités dont l'inscription sur la liste des transferts, la réactivation et il s'en ajoutera encore.

5. Situation financière (M. Jean-Claude OGER) :

- Pour cette saison, alors qu'un budget négatif avait été approuvé, il est certain que la trésorerie clôturera dans le vert mais il faut attendre les dernières factures et la vérification des comptes par Madame Irène HECQ et Messieurs Emile ALOMAINE et Bernard BOUSREZ pour vous donner le résultat exact ; le détail de celui-ci vous sera transmis avant l'AG de début de saison 2017-2018 afin que vous l'examiniez et posiez les questions souhaitées lors de cette assemblée.
- Comme annoncé à l'AG de début de saison, une somme de 7 334,15 € venant des bénéfices réalisés les saisons précédentes a été budgétisée et 7 348,06 € ont été distribués aux clubs suivant des critères et une grille de répartition établis par Monsieur Van Kerm et dont il vous donnera des explications. 44 clubs ont ainsi été récompensés pour des sommes pouvant dépasser les 500 € dans certains cas. J'attire votre attention sur le fait que ce partage a profité aussi bien aux « grands » clubs qu'aux « petits » et je vous ferai également remarquer que cette somme reçue a été pour un ou l'autre club supérieure au total que tout ce qui leur a été

facturé par le CPN pour toute la saison 2016-2017.Je peux déjà vous annoncer que cette opération sera renouvelée pour 2017-2018 et que la somme exacte qui sera distribuée vous sera communiquée à l'AG de début de saison.
- Vous avez reçu dans vos documents la facture de clôture du CPN pour 2016-2017 ; je vous demande de bien vouloir la régler pour le 31 mai. Plusieurs clubs ont droit à des remboursements ; ceux-ci seront effectués avant fin mai.

6. Rapport de la Commission Technique des Jeunes (M. Léon LIESSENS) :

Les Internationaux Jeunes de la Ville de Namur

- Réussite des Internationaux des Jeunes de la Ville de Namur qui se sont déroulés les 31 octobre et 1 er novembre 2016 - Merci à tous les bénévoles ;
- La prochaine édition se jouera toujours sous sa forme actuelle : par équipe de 3, garçons et filles : cadet(te)s, minimes, préminimes ;
- D'ores et déjà : réservation effectuée pour les différents logements.

Le stage de Godinne, c'est fini.

- La bonne réputation du stage de Godinne n'a pas suffit à le sauver ;
- Il avait été envisagé d'organiser des stages dans la 2 ème semaine de Pâques ;
- Ces stages, n'ont pu se faire pour des circonstances familiales qui me sont propres ;
  Cette année, un budget de +/- 5000€ est prévu. Le C.P.N. déterminera les modalités de répartition en fonction des participants principalement. Ces modalités seront connues pour l'A.G.P. de début de saison. Les clubs intéressés peuvent se faire connaître dès à présent.
  liessens.leon@skynet.be

Activités du CTJN

La Commission Technique des Jeunes a le plaisir de présenter un bilan satisfaisant, même si l'on doit se remettre en question tout le temps.
- Les jeunes namurois ont participé, en nombre, aux différentes compétitions : critériums des jeunes de Louvain-la- Neuve, championnats et critérium provinciaux, championnats de Belgique, Top 12. Ils se sont déplacés en Champagne, Lorraine, Namur, Alsace, Liège et pour terminer la saison à Hasselt où la compétition se déroulera par équipe et individuellement ;
- Pour la 4 ème année consécutive, les jeunes namurois se sont distingués lors des championnats de Belgique avec une récolte exceptionnelle : 17 médailles en or, 17 en argent et 18 en bronze.
  Bons classement au Top 12 et au ranking général.
  Vincent Stapelle, Natacha Koszulap, Morgane Guidon, Estelle Duvivier, Nicolas Degros, Louis Laffineur, Jacques Quentin, Soléane Anciaux , Candice Lardinois, EloÏse Duvivier, Norah Braidotti et Tim Giltia. Chacun de ces jeunes a récolté au moins une médaille soit d'or, d'argent ou de bronze.
- Les jeunes namurois ont toujours le vent en poupe cela fait bien plaisir.
  La relève arrive avec : Lily Laffineur, Noa Baeckelandts, Hugo Collard, Anaïs Romain et Noam Piette (5 ans ½ !)
  La réputation de Namur est excellente puisque nous avons accueilli deux jeunes issus d'une autre province.
- Merci
  - à Vincent Duvivier et à toute son équipe composée de Laurence Junker (maman depuis cette année), Jean-Christophe Chaudier (le papa), Christophe Namur, Jean Luc Burton, Raphaël Henrot, les sparrings, Christophe Cuvellier, Sébastien Bolain, Rik Vandebroeck et bien d'autres encore.
  - À Pascal Noël

- Merci aux parents qui se sont déplacés et qui ont apporté l'entente et la bonne humeur.

La CTJN œuvre pour que tous ces bons résultats et cette bonne ambiance perdurent.

7. Rapport de la Commission de Propagande (Madame Isabelle PIETQUIN) :

Le Challenge « Only Girls »

- Le challenge « Only Girls » aura lieu cette année le 24 septembre.
  Les dames qui y ont participé l'année dernière ont pu jouer des rencontres contre des filles qu'elles ne rencontrent pas en championnat, dans une ambiance familiale, sympathique et chaleureuse. De plus cette année, le challenge est toujours par équipe de deux mais cette fois une classée peut jouer avec une jamais-affiliée ou une NC.

Les Portes Ouvertes

- Elles sont toujours un succès.
  Donc bonne nouvelle, nous avons décidé d'avancer la période d'organisation. A partir de cette année, les « Portes Ouvertes » pourront être organisées à partir du 15 mai 2017 (soit dans 2 jours) et ce jusqu'au 15 mars 2018. Un club est déjà inscrit : il s'agit de TT Leuze 65. Nous savons que certains clubs font des stages, des entraînements, des « sortes de portes ouvertes » alors que le championnat est terminé ou pas encore commencé et nous avons pensé à ceux-là.
- Nous avons pu comptabiliser 15 clubs organisateurs et 50 nouveaux inscrits grâce à cette organisation. Cependant je me permets d'insister auprès de vous pour que vous soyez encore plus nombreux à y participer. Il faut savoir que les « portes ouvertes » ne demandent pas beaucoup de travail et vous rapportent puisque vous bénéficiez du remboursement de la partie provinciale de l'inscription du joueur (soit 11€) ainsi que d'un bon cadeau d'une valeur 75€ chez Dandoy, offert par la Province. L'investissement est quant à lui, minime puisque nous vous demandons l'ouverture du club pendant quelques heures avec une activité afin d'y attirer les joueurs potentiels.
- Les nouveaux affiliés et les jeunes sont l'avenir de nos clubs et de notre sport.

Le Circuit Dandoy Sports (Frédéric GRANDJEAN)

- Apres plusieurs saisons en perdition, le circuit dandoy s'est bien relancé cette saison avec 40 inscriptions supplémentaires. Le club de Philippevile acceuille désormais l'épreuve dans le sud à la place de Corenne.
- Points positifs: Cette saison, des clubs qui ne connaissaient pas le circuit ont inscrit des jeunes joueurs pour la première fois. Il faut néanmoins continuer l'effort car chaque saison une partie des joueurs dépassent l'âge maximum requis et ne peuvent plus participer . Les joueurs et parents sont pour la plupart très heureux du circuit.

8. Rapport de la Commission d'Arbitrage (Mme Claire FOLIE) :

Cette saison 2016 2017 a vu l'organisation et le suivi des cours de juge arbitre C et d'arbitre provincial et régional par des namurois.

- Examen d'arbitre provincial :
  Quatre candidats ont suivi les cours donnés par Franky Antoine et ont réussi l'examen : il s'agit de Isabelle Pietquin (Vedrinamur), Bernard Pottier (Ping Burnot), Sylvain Martin (Tt Flawinne) et Michel Tellier (Palette Beezoise).
  Ces 4 lauréats ont été invité au souper des champions de la fin de saison afin de les féliciter de leur réussite et de leur remettre la cravatte (foulard pour les dames) et la plaquette nominative qui symbolisent leur fonction.
- Examen de JA C :
  Sur les 6 candidats namurois, quatre ont réussi l'examen ce sont :

Joffroy Henrard, Claire Folie, Isabelle Pietquin, Catherine Stilmant.

- Examen d'arbitre régional :
  Joffroy Henrard et Claire Folie ont réussi l'examen d'arbitre régional
  Félicitations à tous
- Une séance d'information au sujet des règles du tennis de table s'est déroulée dans le club de Philippeville. Une séance de ce type pourrait être organisée la saison prochaine.
- Saison 2017/2018 :
  Le recyclage annuel des arbitres aura lieu le samedi 9 septembre à Temploux
  Les cours d'arbitres et juge arbitres auront lieu pour autant qu'il y ait suffisamment de candidats

9. Rapport de la Commission des Vétérans (M.Francis FREDERIC) :

- Un hommage est rendu à ceux et celles qui nous ont quittés.
- Remerciements à toutes l'équipe qui a réalisé son travail avec enthousiasme et dynamisme. Toutes les épreuves provinciales ont rencontré un franc succès et particulièrement une avancée significative sur le plan des ainées. Les challenges amincaux suivent cette tendance hormis au « sud » où la timidité de certains clubs est bien réelle.
- Une nouvelle fois la province s'est distinguée aux divers championnats nationaux en restant la meilleure province de Belgique avec de multiples médailles récoltées (13 en or, 13 en argent et 9 en bronze soit 35 au total).
- Sur le plan international, 8 joueurs namurois seront présents aux championnats d'Europe à Helsingborg, 30 joueurs se sont engagés au 63ième tournoi in ternational de trèves et 3 namurois au tournoi international de Goeteborg.
- Globalement, plus de 300 partipants aux différentes épreuves ainées, vétérans.
- Les distinctions provinciales vétérans ont été distribuées cette année à Roland Schicks et à Martine Pire sur le plan du fair play.
- Un regret est le manque d'information de la part des cellules francophone et nationale des vétérans qui est préjudiciable à l'essor du mouvement des ainées et vétérans.

10. Tournois – Coupes – Critérium :

Coupe (Mme Isabelle PIETQUIN) :

- 15 équipes messieurs et 5 équipes dame ! Nous n'avons jamais été aussi bas.
- Remerciements à Jean-François Dozot, Stéphane Janssens, Joffroy Henrard et Claire Folie. Ils ont travaillé ensemble afin de trouver une solution à ce désastre.
- Malgré les moyens de communication actuels aisés, celle-ci ne se fait pas. C'est l'unique compétition qui permet aux jeunes, de pouvoir rencontrer des joueurs parfois beaucoup plus forts et peut-être même de gagner ce match grâce aux points d'handicap. Nous devons diffuser l'information et encourager nos joueurs à y participer.
  Nous avons décidé de modifier tout d'abord la date de début de la compétition qui commencera plus tard cette année. Elle devrait débuter le samedi 21 octobre.
  Mais nous allons également changer la Coupe et faire un amalgame entre l'ancienne formule et la nouvelle qui existait depuis deux ans.
  Elle devrait en effet commencer par des poules dans les clubs et ensuite se dérouler en tableau, en semaine, dans les clubs comme l'ancienne formule le permettait. Information sera donnée aux secrétaires, afin de les informer sur la « nouvelle coupe ».
  N'oublions pas que le vainqueur et le finaliste, cette année encore, remportent un chèque d'une valeur de 1000 et 500 euros offert par la Province de Namur (pas par le CPN) et qu'à l'heure actuelle, cette somme qui n'est pas dérisoire ne sera pas inutile au bien de votre club.

Critérium de classement (M Pascal NOEL):

- Les dates retenues sont :
  Le dimanche 22/10 : pour les séries B et C à Tabora
  Le dimanche 29/10 : pour les séries D, E et NC à Tabora
  Le samedi 04/11 : Finale à Temploux

Critérium des jeunes (M Pascal NOEL):

- La journée aura lieu le lundi 30 octobre à Tabora

Masters (M Frédéric GRANDJEAN):

- Cette année une baisse de participation de 9% a été enregistrée. Les masters de Ligny et de Corenne ont été retiré du calendrier.
- Le masters de Bunny n'a pas été organisé cette année mais reprendra en 2017-2018. Le calendrier masters sera prochainement dévoilé.
- Il est demandé au club qui n'aurait pas encore donné leur date de prendre contact avec moi.

11. Interpellation :

Interpellation de M. Etienne Guyot (président du club de Champ d'en Haut)

1) Les double appartenances en super division et leurs conséquences sur les clubs des autres divisions.

Les clubs de super division peuvent mettre sur leur liste de force autant de joueurs qu'ils désirent en double appartenance. Ils ne peuvent jamais en aligner qu'un seul par division (à ma connaissance) mais par contre ces joueurs comptent pour savoir qui peut jouer en équipe B suite à une nouvelle interprétation des règlements qui date de l'an passé.
Exemple un club a un joueur en double appartenance il doit donc mettre deux joueurs en simple appartenance dans son équipe de super avant de composer son équipe B mais si il en a 3 en double appartenance il ne peut en aligner qu'un seul en super mais les 3 joueurs comptent et le 4 ème voire 5 ème peut ainsi descendre en équipe B.
On s'est donc retrouvé certains matches avec des équipes alignant plusieurs séries A en division 1.
Cette nouvelle règle n'a été appliquée que par quelques clubs de super mais elle a eu des conséquences pour certains clubs de division 1 et 2 nationale
Quelle est la position de la province? les clubs de nationale intéressés ne devraient-ils pas donner leur avis ?
Personnellement pour le niveau du tennis de table Belge je suis pour la double appartenance mais cette possibilité de contournement du règlement initial devrait cesser immédiatement.

2)La formation

Le tennis de table est un sport qui vieillit et beaucoup de clubs ne forment plus et c'est assez désolant et préoccupant.
Une des raisons souvent évoquées et ce jusqu'à une des dernières assemblées générales est : former coûte cher et comme un grand club viendra toujours me le chercher cela ne vaut pas la peine.
Indépendamment de cette affirmation que je ne partage pas nécessairement (quelqu'un d'heureux dans son club ne part que si il y est obligé) je pense que nous dirigeants devrions nous pencher sur des tentatives de solutions.
Voici les miennes mais elles sont loin d'être exhaustives
Une solution pourrait être financière.(afin de détruire ce premier argument)
Je lance quelques pistes :
Quid de négocier avec les politiques d'un retour d'indemnités de formation? (raisonnable pour inciter les clubs à ne plus négliger la formation mais aussi pour ne pas rebuter les 'gros' clubs

devant accueillir à un moment ou un autre le joueur afin de lui permettre de continuer à progresser)
Quid pour la province de récompenser par un budget les clubs ayant beaucoup de moins de 10 ans
Quid pour la province de récompenser les clubs qui amènent des jeunes de moins de 10 ans aux entrainements provinciaux
Une solution pourrait être également une aide pour pouvoir récompenser d'une manière ou d'une autre des joueurs qui seraient sparring-partner dans des entrainements de jeunes.
Une autre solution pourrait être de regrouper les jeunes de plusieurs clubs ayant peu de joueurs car souvent si on n'a que deux ou trois jeunes les chances sont minces de les garder au ping
Réponse :
Un barème devrait être calculé, par la Fédération et devrait obtenir l'accord de l'ADEPS en tenant compte des critères suivants :

- âge ;
- classement ;
- nombre d'heures d'entraînement hebdomadaires, mensuels, etc… ;
- nombre d'années passées au club dans ces conditions ;
- suivi par un entraîneur diplômé ou non ?
- contribution des parents ;
- implication des entraînements provinciaux ;

Ex. : un joueur ou joueuse commence dans un club à 6 ans et est repris immédiatement par la province et/ou l'A.F.
Comment déterminer les indemnités de formation ?
Par ailleurs à supposer, qu'une indemnité de formation soit déterminée et soit d'application, ce qui n'est pas le cas actuellement:
- le décret du sport reprend l'article suivant : l'indemnité de formation (transfert) n'est due qu'une seule fois pour un(e) joueur/euse même s'il change de club à plusieurs reprises.

12.Elections statutaires – échéance des mandats :

Elections des membres du C.P. :

Sont sortants : Claire FOLIE – Francis FREDERIC – Frédéric GRANDJEAN - Léon LIESSENS – Jean-Claude OGER – Isabelle PIETQUIN - Bernard VAN KERM - Philippe WINAND.

Nouvelle candidate :

MME Sandra VANCRUTSEN

Ne se représente plus :

Pascal NOËL

Le tableau des résultats est annexé ci-après.

13.Clôture par le Président provincial.

REVENEZ EN FORME

Le secrétaire, Le président,

Ph. WINAND B. VAN KERM

SITE INTERNET PROVINCIAL : www.frbtt-namur.be

Elections statutaires A.G.P. du 13 mai 2017 - Cerfontaine

Annexe au P.V. de l'A.G. du 13 mai 2017

Elections pour le C.P.Namurois.

Clubs présents ou représentés : 49/82

Nombre de voix : 129 **126 bulletins rentrés**

0 bulletin nul

Majorité : 64 voix

1	Winand Philippe	125
2	Oger Jean-Claude	122
3	Liessens Léon	120
4	Grandjean Frédéric	120
5	Van Kerm Bernard	119
6	Folie Claire	118
7	Pietquin Isabelle	115
8	Frédéric Francis	113
9	Vancrutsen Sandra	96

Réunion du Comité Provincial Namurois tenue à Temploux le mercredi 14 juin 2017.

SAISON 2016/2017 : P.V. N° 07 / 16-17.

Séance ouverte à 19h00.

Membres présents :

Mmes. C. FOLIE, I. PIETQUIN, S. VANCRUTSEN.
MM. F. GRANDJEAN, L. LIESSENS, P NOËL, J.-C. OGER, B. VAN KERM, P. WINAND.
Excusé: F. FREDERIC

1. Approbation du P.V. :

Le PV n° 06 du 28/03/2017 est approuvé à l'unanimité des membres du C.P.

2. Elections dans le comité :

- Tous se représentaient pour un nouveau mandat et étaient les seuls candidats à chaque poste.
  Total des voix : 8.
  Président : Bernard Van Kerm 8 votes « oui » ;
  Vice-président : Léon Liessens 8 votes « oui » ;
  Secrétaire : Philippe Winand 8 votes « oui » ;
  Trésorier : Jean-Claude Oger 8 votes « oui ».

3. Secrétariat :

- Les tâches seront redistribuées par le Bureau en fonction du départ de Pascal Noel et l'arrivée de Sandra Vancrutsen.
- La réunion calendrier aura lieu le 5 aout et l'assemblée de début de saison le 1° septembre.
  Un appel à candidature pour l'accueil de ces réunions va être lancé dans les clubs.
- Le site internet du CPN va être modifié par l'ajout d'un calendrier des événements de la province.
  De plus, la liste de diffusion sera gérée par le site.
- Le prochain annuaire sera basé sur les renseignements des clubs de la base de données centrale.
- Présentation par Pascal Noel des changements prévus au niveau de l'espace personnel et des données centrales.

4. Trésorerie :

- La vérification des comptes par les commissaires a eu lieu ce jour. Ils n'ont relevé aucune anomalie.
- La nouvelle situation des comptes montre un déficit de 2320 €. Toutefois, nous devons recevoir de l'aile francophone 10.500 € ainsi que les 3 € de ristourne par affilié qui devraient transformer ce déficit en bénéfice.

5. Commission sportive :

- Interclubs :
  Deux clubs, Isnes et Gesves ont demandé une dérogation exceptionnelle pour faire jouer deux équipes « messieurs » le vendredi soir (une équipe pour Gesves).

- Coupe :
  Le premier tour aura lieu le 21/10/2017.

6. Commission des jeunes :

- **Organisation des stages d'été**

  Du 7 au 11 août : Malonne - de 9h à 16h - 4 coaches : Vincent Duvivier, Raphaël Henrot, Christophe Namur, Laurence Junker, + 1 sparring .

  Les 19 et 20 août : Dusseldorf - 2 coaches: Laurence Junker et Jean-Christophe Chaudier
  Départ le 18 de Blégny vers 17h juste à la fin du stage jeunes talents.
  Participation demandée : 50€ par jeune.

  Du 21 au 25 août : Malonne - de 9h à 16h (10 jeunes)
  Raphaël Henrot et Christophe Namur
  Jean-Christophe Chaudier les 24 et 25 + 1 sparring.
  Détection les 21, 22 et 23 au matin.
  Vincent Duvivier et Laurence Junker du 21 au 23, ensuite départ Euro Mini Champs (EMC) le 24.

  Du 28 au 31 août : Malonne - de 9h à 16h (4 jeunes) - Laurence Junker.

  Du 29 aout au 3 septembre en Champagne Ardenne : stage (9 jeunes) et compétition (11 jeunes) – Vincent Duvivier, Christophe Namur, Raphaël Henrot.
  Laura Everard, en dehors du stage, aidera au coaching le week-end (jours de compétition).
  Participation demandée : 100€ par jeune pour la semaine de stage et les journées de compétition ;

  Les 2 et 3 sep : Tim Giltia, Norah Braidotti et Eloïse Duvivier participeront à la compétition – 25€ pour participation uniquement aux journées de compétition
  Ils seront accompagnés de Jean-Luc Burton et Margaux Tschirr

  Les parents ont été informés des dates de stage.

- **La saison 2017-2018**

  L'Adeps réduit d'une manière drastique les subsides alloués à l'Aile francophone avec pour conséquence l'arrêt des sommes reçues par les provinces d'où moins de stage et moins d'heures d'entraînements.
  C'est donc un retour à la case départ …
  La CTJN réfléchit sérieusement à cette problématique pour maintenir, autant que possible, les conditions d'entraînement actuel.

- **Dette joueurs affiliés envers la CTJN.**

  A revoir lors de la prochaine réunion du C.P.

- **CFPPN.**

  Présentation de l'avancement du projet.

7. Commission d'Arbitrage :

- L'obligation des clubs d'avoir au moins un arbitre actif va être étendue aux clubs d'au moins 9 équipes au lieu de 10. Un rappel sera fait et une nouvelle session de cours sera organisée au début du championnat.

8. Commission de propagande :

- Portes ouvertes :
  3 clubs inscrits pour l'instant.
- Superdivision dames :
  Un rappel pour le questionnaire envoyé dans les clubs sera fait

9. Suivi des réunions AFTT -FRBTT

- Pascal Noel présente un exposé des modifications envisagées au niveau de la base données des affiliés.
- Le groupe qui étudie l'instauration de noyaux de joueurs à la place des listes de force présentera leur projet prochainement dans les provinces.

10. Divers

- Il n'y a toujours pas de nouvelles au sujet de la table cassée.
- Une réunion avec Luc Dandoy Sports va se tenir pour le renouvellement éventuel du contrat de partenariat.
- Remerciements à Pascal Noel pour l'excellent travail fourni ainsi que la rigueur dont il a fait preuve pendant toutes ses années de participation. Il reste néanmoins membre effectif de l'AG de l'aile francophone ainsi qu'administrateur, en plus de ses fonctions au national.

11. Date prochaine de réunion du C.P.

- A déterminer.

Séance levée à 22h50.

SITE INTERNET PROVINCIAL : www.frbtt-namur.be

Secrétaire, **Président,**

Ph. WINAND B. VAN KERM

ABONNEMENT AU BULLETIN NAMUROIS

Pour la saison 2017-2018 :
Un exemplaire obligatoire pour les clubs sera facturé 30€. Toute personne souhaitant recevoir le bulletin peut souscrire un abonnement dont le coût s'élèvera à 20€. Les B.O. seront édités environ toutes les six semaines. Dans ces coûts, il a été tenu compte du développement et de la maintenance de notre site internet.
Les informations officielles seront, à la fois, éditées dans le B.O. et sur notre site internet. Il est donc possible de consulter et d'imprimer le B.O. à partir du site provincial : www.frbtt-namur.be

Si vous souhaitez renouveler votre abonnement, n'oubliez pas d'effectuer le payement sur le n° de compte : **BE29 0689 3158 2064.**

Rappel : ***Le présent bulletin sera encore envoyé aux abonnés dont le paiement n'a pas été enregistré. Il sera automatiquement mis fin à l'envoi du BO n° 2 d'octobre - novembre 2017 aux personnes n'ayant pas renouvelé leur abonnement.***

Pour les nouveaux abonnés, veuillez renvoyer le formulaire ci-dessous.

DEMANDE D'ABONNEMENT

Nom et prénom :……

Rue ……..

Code postal : …….. Localité : ……

désire souscrire, pour la saison 2017-2018, un abonnement au bulletin officiel namurois dont la redevance d'un montant de 20€ sera versé le compte : **BE29 0689 3158 2064** du Comité provincial namurois.

A renvoyer chez : M. Philippe Winand
Avenue de la Sauge, 13 - 5100 Jambes.
E-mail : piwi5100@gmail.com

Afin de continuer à recevoir le BO, n'oubliez pas de lui communiquer tout changement d'adresse

SECRÉTARIAT

Petits rappels :

- **A partir du 14 septembre**, les documents d'affiliations ne seront traités que les jeudis et

vendredis afin de permettre un contrôle interclubs correct.

Il en va de même pour les réactivations via l'espace personnel, les joueurs n'apparaitront sur les

listes de forces que les jeudis et vendredis.

- Les deux canaux de communication officiels du CPN sont ce bulletin officiel et le site du CPN.

http://frbtt-namur.be/

Toutes les informations importantes s'y trouvent.

N'hésitez pas à visiter le site régulièrement qui est mis à jour en continu.

Philippe Winand

Secrétaire provincial

TRÉSORERIE

Alors que le budget 2016-2017 prévoyait un déficit de 16666,33 €, je peux vous annoncer après vérification des comptes fin juin par Madame et Monsieur Alomaine ainsi que Monsieur Bousrez qu'on clôture la saison avec un bénéfice de 14482,25 €. J'espère pouvoir vous remettre le détail des comptes lors de notre assemblée provinciale du 1 septembre prochain.

Ce bénéfice sera en partie restitué aux clubs suivant des critères élaborés par notre Président Monsieur Van KERM. Pour rappel, 7348,06 € ont été redistribués aux clubs en 2016-2017 (voir votre facture fin de saison).

Pour 2017-2018, ce sera 8179,84 € qui vous seront distribués à savoir 50% de la moyenne des bénéfices des 3 dernières saisons (16640,75 - 18156,05 et 14482,25 €).

Jean-Claude Oger

Trésorier

COMITE PROVINCIAL NAMUROIS Saison 2017 - 2018

Président d'Honneur : « Feu » **Gilbert HAWOTTE**

Président :
M. Bernard VAN KERM, route de Namêche, 30 - 5310 LEUZE
☎ 081 / 512 419 - 0477 / 775 161
E-mail : bernard.vankerm@skynet.be

Secrétaire :
M. Philippe WINAND, avenue de la Sauge, 13 – 5100 JAMBES
☎ 081 / 307 167 - 0476 / 645 151
E-mail : piwi5100@gmail.com

Trésorier :
M. Jean-Claude OGER, place des Tilleuls, 30 – 5004 BOUGE
☎ 0496 / 478 498
E-mail : oger.jeanclaude@gmail.com

Compte n° : BE29 0689 3158 2064
(Tennis de Table - Comité Provincial Namurois)

Vice-Président :
M. Léon LIESSENS, rue Charles Karler, 12 - 5100 JAMBES
☎ 081 / 305 308 - 0498 / 205 469
E-mail : liessens.leon@skynet.be

Membres :
Mme. Claire FOLIE, Chaussée de Liège, 74/3 – 5100 JAMBES
☎ 081/ 549 683 - 0495 / 557 715
E-mail : cfolie@hotmail.com

M. Francis FREDERIC, rue St.Roch, 91 - 5060 SAMBREVILLE
☎ 071 / 775 710 - 0475 / 596 067
E-mail : francis.frederic@hotmail.be

M. Frédéric GRANDJEAN, rue des Nobles, 74 – 5003 ST MARC
☎ : 0485 / 40 87 39
E-mail : frederic.grandjean@hotmail.com

Mme. Isabelle PIETQUIN, rue de la Vieille Sambre, 1A – 5190 MORNIMONT
☎ : Tél.- Fax : 071 / 781 176 - 0494 / 193 417
E-mail : pietquinisabelle@gmail.com

Mme. Sandra VANCRUTSEN, Rue du Tombois, 14 – 5060 VELAINE/SAMBRE
: 0472 / 45.59.98
E-mail : sandra_vancrutsen@hotmail.com

Commissions provinciales

• Commission d'arbitrage.

Présidente : Mme Claire FOLIE
Membres : M. Léon LIESSENS
M. Franky ANTOINE

• Commission technique des jeunes.

Président : M. Léon LIESSENS
Vice-Président : M. Pascal NOËL
Trésorier : M. Jean-Claude OGER
Support informatique : MM. Pascal NOEL – Frédéric GRANJEAN
Responsable technique : M. Vincent DUVIVIER
Membres commission technique: Melle Laurence JUNKER - M. Jean-Christophe CHAUDIER
MM. Raphael HENROT – Jean-Luc BURTON – Christophe NAMUR

Organisations provinciales – régionales - internationales
MM. Léon LIESSENS – Pascal NOËL - Jean-Claude OGER – Mme Isabelle PIETQUIN – Mme Claire FOLIE

• Commission des « vétérans et aînées ».

Président d'Honneur : « Feu » Albert PLATTON
Membres d'Honneur : « Feu » Claude RIBIERE, « Feu » Paul ROUSSELLE

➢ **Bureau directeur : pouvoir décisionnel**

Président : M. Francis FREDERIC
Vice-Président : M. Willy VERBESSELT - route de Gembloux, 319 - 5002 St SERVAIS
☎ 0475/902 958
Secrétaire-coordinateur : M. Freddy ROMAINVILLE, rue Rominet, 116 – 5060 AUVELAIS
☎ Tél.- Fax : 071 / 743 680 – romainvi@voo.be

➢ **Commission élargie : membres**

1er suppléant : M. Bernard BOUSREZ - rue Monceau, 132a - 5500 FALMIGNOUL
☎ 0470/366204 // 0494/478271 - bernardb180761@hotmail.com

2ème suppléante : Mme. Bernadette BOULARD - rue René Rubay, 35 – 5032 ISNES
☎ 0498/812 728 – bboulard@start.partena.be

3ème suppléant : M. Yannick GERARD – rue de Namur, 20 - 5190 S P Y
☎ 0475/750.154 - yannick.gerard@spw.wallonie.be

4ème suppléante : Mme. Fabienne CLEDA - Rue du Barrage, 36– 5540 WAULSORT
☎ 0499/417.214 – fabienne.cleda@gmail.com

Organisations sportives provinciales

•CELLULE INTERCLUBS

- **Remise et avancements des matches**
  M. Bernard Van KERM
  Mme Claire FOLIE
- **Réception et communication des résultats interclubs.**
  M. Bernard VAN KERM - E-mail : bernard.vankerm@skynet.be
  ☎ 081 / 512 419 - 0477 / 775 161 (en cas d'urgence)
- **Réception et contrôle des feuilles de matches.**
  M. Francis FREDERIC
- **Gestion des plaintes**
  Réception des plaintes : M. Philippe WINAND
  Gestion : M. Philippe WINAND - Bernard VAN KERM – Léon LIESSENS
- **Gestion des intempéries.**
  MM. Francis FREDERIC - Léon LIESSENS - Bernard VAN KERM – Philippe WINAND
- **Gestion du calendrier.**
  M. Bernard VAN KERM
- **Finales interclubs – Play-off.**
  M. Bernard VAN KERM – Mme Claire FOLIE

•CELLULE DES COUPES ET DES COMPETITIONS INDIVIDUELLES.

- **Coupes provinciales.**
  Responsable : Mme. Isabelle PIETQUIN
  Calendrier – réception, contrôle des feuilles de matches
  Membre : MM. Sandra VANCRUTSEN
- **Critériums – Ethias - Challenges (autorisations).**
  Responsable : M Frédéric GRANDJEAN
  Membres : MM. Franky ANTOINE
- **Masters – Tournois**
  Responsable : M. Frédéric GRANDJEAN
  Membres Mme Claire FOLIE – Philippe WINAND
- **Championnats provinciaux.**
  Inscriptions: M. Philippe WINAND
  Tableaux et horaire : M. Philippe WINAND
  Juges-arbitres : MM. Philippe WINAND – Pascal NOËL - Jean-Claude OGER

•CELLULE DES CLASSEMENTS.

- **Réception des réclamations** (jusque C0) :
  Responsable : M. Bernard VAN KERM – encodage et coordination
  Membres : MM. Jean-Claude OGER - Philippe WINAND – Léon LIESSENS Mme Isabelle PIETQUIN

•CELLULE PROPAGANDE.

Responsable : Mme. Isabelle PIETQUIN (Portes ouvertes, Tournoi au Féminin, Only Girls)
Membres : Mme Claire FOLIE
Mme Sandra VANCRUTSEN

- **STAGES.**

  Responsable : M. Bernard VAN KERM
  Adjoints : M. Léon LIESSENS
  Mme Claire FOLIE
  M. Pascal NOEL

- **INTERNATIONAUX JEUNES DE LA VILLE DE NAMUR.**

  Responsable : Mme Isabelle PIETQUIN
  Adjoints : M. Léon LIESSENS
  Mme Claire FOLIE
  Support informatique : Pascal NOEL - Frédéric GRANDJEAN
  Juges-arbitres : MM. Philippe WINAND

Administration

- **Bureau C.P. – Tâches techniques et administratives générales**

  Président : M. Bernard VAN KERM
  Secrétaire : M. Philippe WINAND
  Trésorier : M. Jean-Claude OGER

- **Secrétariat**

  Secrétaire : M. Philippe WINAND
  Secrétariat sportif : Mme Claire FOLIE (Calendrier provincial)

- **Trésorerie – Budget – Comptabilité.**

  Titulaire et signataire des comptes : M. Jean-Claude OGER
  Signataires des comptes : MM. Bernard VAN KERM – Philippe WINAND
  Vérificateurs des comptes : Désignés lors de l'Assemblée Générale provinciale.

- **Règlements - Statuts.** MM. Bernard VAN KERM - Philippe WINAND
  Christophe SOUMOY (A.F.)

- **Labellisation des clubs** Mme Sandra VANCRUTSEN

- **Bulletin namurois.** M. Bernard VANKERM - Editeur Responsable
  M. Philippe WINAND - Coordination

- **Fête des Champions – Diplômes - Trophées.**

  Coordination générale Mme Claire FOLIE
  Mme Isabelle PIETQUIN

- **Centre Namurois des Sports - Tabora**

  Réservations et matériel : Mme Claire FOLIE

- **Site internet : www.frbtt-namur.be**

  - **Publication site internet :** www.frbtt-namur-be + **Page Facebook**
    Responsable : M. Philippe WINAND
  - **Développement informatique.** M. Bernard VAN KERM –
    M. Philippe WINAND

Fonctions à l'aile francophone

- **Membres de l'Assemblée Générale de l'Aile francophone.**

  MME. FOLIE - PIETQUIN

  MM. FREDERIC - LIESSENS – NOËL - SOUMOY - VAN KERM – WINAND

- **Administrateurs du Conseil d'Administration de l'Aile francophone.**

  Mme. Isabelle PIETQUIN - MM. Pascal NOËL - Bernard VAN KERM

- **Commission administrative:** M. Philippe WINAND
- **Commission financière:** M. Léon LIESSENS
- **Commission sportive :** M.Bernard VAN KERM
  M. Pascal NOËL
  - Cellule „ Arbitrage" : M. Claire FOLIE
  - Cellule „ Au Féminin" : Mme Isabelle PIETQUIN
  - Cellule „ Labellisation" : M. Sandra VANCRUTSEN
  - Cellule „Vétérans" : M. Freddy ROMAINVILLE
- **Commission d'avis :** M. Bernard VAN KERM
- **Commission des élites :** M. Vincent DUVIVIER
  M. Léon LIESSENS

INSTANCES DISCIPLINAIRES

- **Parquet provincial**
  - M. Philippe WINAND, délégué disciplinaire
  - M. Bernard VAN KERM
  - M. Léon LIESSENS
- **Parquet fédéral**
  - Un délégué disciplinaire
  - Le secrétaire général
  - Le délégué interclubs Bruxelles/Wallonie
- **Commission disciplinaire de l'Aile francophone**
  - Un membre issu du C.A. de l'Aile francophone
  - Un membre issu d'une province non concernée
  - Un membre étranger aux différentes cellules, comités provinciaux et/ou de l'Aile francophone.
- **Instance disciplinaire d'appel :**
  - Un membre issu du C.A. de l'Aile francophone,
  - Un membre d'une province non concernée
  - Un membre étranger aux différentes cellules, comités provinciaux et/ou de l'Aile francophone.

Fonctions au national

- **Membres du Conseil National et du Conseil d'Administration National**.

  MM. Pascal NOËL - Bernard VAN KERM

SAISON 2017/2018 :

COMMISSION PROVINCIALE NAMUROISE DES VETERANS :

COMPOSITION :

PRESIDENT D'HONNEUR : « feu » Albert PLATTON

MEMBRES D'HONNEUR : « feu » Claude RIBIERE et « feu » Paul ROUSSELLE

BUREAU DIRECTEUR : POUVOIR DECISIONNEL :

- PRESIDENT : Francis FREDERIC, rue Saint-Roch, 91 à 5060 FALISOLLE
  Mail : francis.frederic@hotmail.be Tél. : 071/775710 Gsm : 0475/596067
  (représentant officiel du C.P.N.)
- VICE-PRESIDENT : Willy VERBESSELT, route de Gembloux, 319 à 5002 SAINT-SERVAIS
  Gsm : 0475/902958
- SECRETAIRE-COORDINATEUR : Freddy ROMAINVILLE, rue du Rominet, 116 à 5060 AUVELAIS
  Mail : romainvi@voo.be Tél./Fax : 071/743680

COMMISSION ELARGIE :

MEMBRES :

- 1er suppléant : Bernard BOUSREZ, rue Monceau, 132a à 5500 FALMIGNOUL
  Mail : bernardb180761@hotmail.com Gsm : 0470/366204 ou 0494/478271
- 2ième suppléante : Bernadette BOULARD, rue René Rubay, 35 à 5032 ISNES
  Mail : bboulard@start.partena.be Gsm : 0498/812728
- 3ième suppléant : Yannick GERARD, rue de Namur, 20 à 5190 SPY
  Mail : yannick.gerard@spw.wallonie.be Gsm : 0475/750154
- 4ième suppléante : Fabienne CLEDA, rue du Barrage, 36 à 5540 WAULSORT
  Mail : fabienne.cleda@gmail.com Gsm : 0499/417214

AIDE MÉMOIRE POUR LES CLUBS

A qui s'adresser :

Renvoi des feuilles de match interclubs : Francis Frédéric, Rue St Roch, 91 à 5060 SAMBREVILLE

Communication des résultats interclubs : Bernard Van Kerm Tél. : 081/51.24.19 bernard.vankerm@skynet.be

Avancement de match en provinciale : Claire Folie cfolie@hotmail.com, et informer Francis Frédéric francis.frederic@hotmail.be et Bernard Van Kerm bernard.vankerm@skynet.be.

Forfait : Francis Frédéric et adversaire francis.frederic@hotmail.be avec copie à Claire Folie cfolie@hotmail.com et Bernard Van Kerm bernard.vankerm@skynet.be

Demande d'arbitre officiel : Claire Folie cfolie@hotmail.com

Organisation tour final : Claire Folie cfolie@hotmail.com

Labellisation : Sandra Vancrutsen sandra_vancrutsen@hotmail.com

Portes ouvertes : Isabelle Pietquin pietquinisabelle@gmail.com

Critériums : Frédéric Grandjean frederic.grandjean@hotmail.com

Circuit jeunes Dandoy Sports : Frédéric Grandjean frederic.grandjean@hotmail.com

Masters et Challenges : Frédéric Grandjean frederic.grandjean@hotmail.com

Championnats provinciaux : Philippe Winand piwi5100@gmail.com

Souper des champions : Isabelle Pietquin pietquinisabelle@gmail.com

Entrainements provinciaux : Léon Liessens liessens.leon@skynet.be

Trésorerie : Jean-Claude Oger oger.jeanclaude@gmail.com

Plaintes : Philippe Winand piwi5100@gmail.com

Pour plus de détails : site CPN **www.frbtt-namur.be**

AIDE MÉMOIRE POUR LES JOUEURS

A qui s'adresser :

Inscriptions en ligne aux compétitions provinciales : Le lien figure sur le site du CPN

https://affrbtt-asbl.be/compet_indi/AFFRBTT_COMPET_INDIV_INSCRIPTIONS_S.html

Espace personnel sur le site AFTT : info@aftt.be (problème d'inscription : piwi5100@gmail.com)

Programme des compétitions : **www.frbtt-namur.be**

Plaintes : Philippe Winand piwi5100@gmail.com

Tous les avis officiels se trouvent sur le site du CPN ainsi que dans le BO.

www.frbtt-namur.be

Presse

VERS L'AVENIR

M. Dominique LAMBRECHTS, Rue Oscar Kaisin 3 – 5150 FLOREFFE

Tél. : 081/44.15.67 GSM : 0473/53.78.10 Fax. : 081/45.01.10
E-Mail : do.lambrechts@skynet.be

Catégories d'âge pour la saison 2017-2018

Poussin-benjamin	né en 2009-2010
Pré-minime	né en 2007 ou 2008
Minime	né en 2005 ou 2006
Cadet(te)	né en 2003 ou 2004
Junior(e)	né en 2000-2001-2002
-21 ans	né en 1996-97-98-99
Vétérans 40	né entre 1977 et 1968
Vétérans 50	né entre 1967 et 1958
Vétérans 60	né entre 1957 et 1953
Vétérans 65	né entre 1952 et 1948
Vétérans 70	né entre 1947 et 1943
Vétérans 75	né entre 1942 et 1938
Vétérans 80	né entre 1937 et 1933
Vétérans 85	né en 1932 et avant …

SAISON 2017-2018

PORTES OUVERTES

Pendant la période du 15/05/2017 au 15/03/2018

(Une seule organisation par année sportive)

CONDITIONS DE PARTICIPATION

1. **Inscriptions** :
   Celles-ci devront **parvenir chez Isabelle Pietquin** **au moins un mois** avant la date d'organisation de la manifestation.
   Par retour de courrier, les cercles sportifs recevront confirmation de leur participation, le document excel (liste de participants) ainsi que le document pour le moniteur agréé par l'adeps.

2. **Devoirs des cercles sportifs organisateurs** :
   a) Apposer éventuellement leurs affiches.
   b) Assurer une publicité de nature à attirer un maximum de participants.
   c) Assurer une présence effective et un accueil chaleureux aux participants lors des portes ouvertes. (un contrôle sur place sera effectué par la responsable provinciale)
   d) Qu'il y ait eu ou non des participants à votre journée POP, **renvoyez impérativement (UNIQUEMENT par courriel support excel) la liste des participants à l'adresse suivante : pietquinisabelle@gmail.com - dans les 5 JOURS OUVRABLES) qui suivent l'organisation, sous peine de nullité de l'octroi du bon d'achat,** , ainsi que la note de frais du cadre diplômé figurant sur la liste officielle de la Fédération.
   Ces mesures seront de stricte application.
   Les formulaires sont disponibles sur le site de la province : **www.frbtt-namur.be**
   e) Ne renseigner sur les listes **que les visiteurs n'ayant jamais été affiliés à une quelconque fédération de tennis de table ou ne bénéficiant pas d'une licence A dans l'année de référence**.
   f) Le club participant doit envoyer une copie de l'affiliation du nouveau joueur affilié à la responsable des Portes Ouvertes de la Province. Celle-ci contrôlera alors si le nom de ce joueur figure sur la liste des participants aux POP et sur la liste de force du club concerné.
   L'affiliation sera elle, envoyée directement à l'AFTT.

3. **Avantages des cercles sportifs pris en compte par le C.P.N.**
   a) Le cercle sportif qui a effectivement satisfait à toutes les conditions des points 1 et 2, recevra comme cadeau :
   Un bon d'achat d'une valeur de 75,00 euros valable dans un des magasins DANDOY.
   b) Le cadre technique (figurant sur la liste officielle de la Fédération) recevra un défraiement de 40,00 € pris en charge par la province de Namur sous condition d'envoi de la note de frais dans les délais impartis. Une seule prestation de moniteur sera acceptée par cercle sportif.

c) Le club recevra une remise de la partie de la cotisation revenant à la Province avec un montant minimum de **11€** sur l'inscription de chaque nouveau joueur affilié suite aux portes ouvertes ayant répondu à toutes les conditions des points de ce présent règlement.

Responsable : Isabelle Pietquin, – Tél : 071/781 176 – GSM : 0494 / 193 417
E-mail : pietquinisabelle@gmail. com

COUPE DE LA PROVINCE

- La coupe organisée par le C.P.N. est réservée aux dames et messieurs affiliés et activés au sein d'un club. Les rencontres se disputent par équipes de 2 à 4 joueurs appartenant au même club sans restriction de classement des participants. Les noms des joueurs devront être communiqués avant la compétition au responsable de la coupe. A chaque tour, uniquement 2 des 4 disputeront les matchs de simple. Le match de double peut être disputé par 2 des 4 joueurs quels qu'ils soient.
- Une dame ne peut être alignée dans la compétition messieurs.
- La coupe se joue suivant les règlements sportifs de la Fédération et elle sera attribuée au club de l'équipe victorieuse.
- La coupe se joue selon la formule « CORBILLON » en **4** sets gagnants **de 11 points**, les 2 joueurs visités qui jouent les simples étant désignés par les lettres A et B et les 2 joueurs visiteurs qui jouent les simples par les lettres X et Y. Ces lettres sont désignées par tirage au sort dans chaque équipe.
- L'ordre des rencontres est le suivant :

  1er simple : visité 1A - visiteur 1X et 2ème simple : visité 2B - visiteur 2Y
  Double
  3ème simple : visité 1A - visiteur 2Y et 4ème simple : visité 2B - visiteur 1X
- Toutes les rencontres doivent être jouées sauf lors de la journée finale.
- Un club peut inscrire le nombre d'équipes qu'il désire, elles seront différenciées par lettre majuscule. Un joueur ou une joueuse ne peut être inscrite que dans une seule équipe.
- Les joueurs devront obligatoirement disputer leurs matchs de coupe en s'alignant avec **leur classement du moment,** même si celui-ci a été modifié en cours de saison.
- Chaque set débute avec l'handicap.
  Les résultats ne seront pas repris sur les fiches individuelles. Le juge-arbitre indiquera sur la feuille de matchs les résultats avec handicap.
  Pour le double, on additionnera les points d'handicap des 4 joueurs participant réellement au double. Ce nombre sera divisé par 4.
  Si le reste du quotient est égal à 0, c'est ce quotient qui est attribué.
  Si le reste du quotient est différent de 0, le quotient est arrondi à l'unité supérieure.
  L'handicap de 1 point est donc possible.
- La date de clôture d'inscription des équipes est fixée au **1er octobre**.
- Le premier tour est joué en poule de 4 équipes sauf si le nombre d'équipe ne le permet pas. Suivant le nombre d'équipes inscrites, des têtes de séries pourront être exemptées du premier tour. Les têtes de séries éventuelles ainsi que les deux premiers de chaque poule poursuivront la compétition en tableau final.
- Les troisièmes et quatrièmes de poule seront qualifiés pour **la coupe de consolation** qui se poursuivra en tableau. Les équipes concernées devront **confirmer leur participation** à cette compétition.
- Un tirage au sort intégral et « orienté » est réalisé en début de saison en vue de constituer les poules. Pour la journée finale, le tirage aura lieu sur place.
- « Orienté » signifie que les équipes d'un même club sont réparties dans le tableau de manière telle qu'elles se rencontrent le plus tard possible.
- Un nouveau tirage au sort « orienté » sera réalisé pour les équipes participantes dans chaque tableau. Pour la journée finale, le tirage au sort aura lieu sur place.

- La phase de poule se disputera dans un ou plusieurs locaux (le minimum possible), attribués suite à un appel à candidature.
- Les locaux des tours suivants seront désignés à l'avance en fonction du tableau final.
- Lors de l'inscription, chaque club devra indiquer le jour choisi pour chacune de ses équipes à domicile.
- Au tour suivant la première journée, l'équipe qui se trouve dans la partie supérieure du tableau sera l'équipe « visitée ». A partir du deuxième tour, l'équipe qui a été « visiteuse » au tour précédent devient « visitée ». Si au tour précédent, les deux équipes ont été « visitées » ou les deux « visiteuses », c'est l'équipe qui se trouve dans la partie la plus haute du tableau qui devient « visitée ». A partir du deuxième tour, lors de la parution des résultats dans le bulletin officiel ou sur le site de la Province, l'équipe « visitée » sera soulignée dans le tableau.
- Les rencontres du tableau seront programmées dans le courant de la **troisième semaine** de chaque mois **à 20h** suivant le jour indiqué par les équipes visitées.
- Avec l'accord des deux clubs concernés et information préalable au responsable de la coupe, le match pourra être déplacé.
- Le responsable de la coupe ainsi que la commission sont désignés par le C.P.N. pour la durée d'une saison (voir le site de la Province)
- Les feuilles d'arbitrage correctement et complètement remplies avec écriture lisible seront envoyées pour le jeudi suivant la rencontre au responsable de la coupe afin d'assurer une publication rapide des résultats et ainsi permettre à chaque qualifié de connaître son futur adversaire. Le non-respect de cet article sera passible d'amendes au tarif prévu par la province.
- Le droit d'inscription par équipe est fixé par le C.P.N. et le montant doit être versé au C.C.P. 000-0705742-67 du T.T. C.P.N.
- Les ½ et finales Messieurs ainsi que les finales Dames (coupe et consolation) seront disputées dans un local qui sera désigné par le C.P.N. L'horaire de ces rencontres sera déterminé et communiqué en temps utile aux clubs concernés.
- Dans la mesure des possibilités financières, il sera ou non attribué des prix lors de la journée finale.
- La coupe sera remise lors du souper des champions au club de l'équipe victorieuse qui en aura la garde pendant toute la saison. Elle sera acquise définitivement par le club qui l'aura gagnée trois fois consécutivement ou cinq fois non consécutivement.
- La commission responsable de la coupe sera compétente pour trancher toutes contestations ou litiges éventuels ainsi que les différents points non prévus au présent règlement. Ses décisions seront sans appel.
- Il est important de savoir à l'avance que les équipes qualifiées pour la finale francophone du 1 mai **doivent impérativement, sous peine d'amende, participer** à cette journée. Les vainqueurs de la coupe provinciale sont concernés par ce point ainsi que le finaliste de la province d'accueil de la compétition (chaque province étant concernée 1 fois tous les 5 ans)

LE **CPN** organise
au TTSC MOUSTIER

Rue de la Fabrique, 4 bis
5190 MOUSTIER S/S

DIMANCHE
24 SEPTEMBRE 2017

Challenge ♀nly Girls

AFTT

ethias

DANDOY TENNIS DE TABLE

Challenge Provincial
par handicap & équipe de 2 : 1 affiliée et 1 non affiliée ou NC

Prix inscriptions : 10€/joueuse (repas de midi compris)

Repas accompagnateur : 7€
Présence à 8h30
Début du challenge à 9h

Inscriptions pour le 10/09 : onlygirlsnamur@gmail com

MASTERS (M) NAMUROIS SAISON 2017-2018

M 01 DIMANCHE 20 AOUT 2017 : VILLERS-PROMOTION (Série C)
Contact : SOUMOY Christophe Tél. : 081/51.26.24

M 02 SAMEDI 26 AOUT 2017 : TT SMS (Série C)
Contact : PARMENTIER Gérard Tél. : 071/78.73.77 – GSM : 0475/69.62.68

M 03 DIMANCHE 27 AOUT 2017 : T.T. BUNNY (Série C)
Contact : MARBEHANT Patrick GSM : 0472/70.74.75

M 04 SAMEDI 02 SEPTEMBRE 2017 : HAYON EBS (Série B)
Contact : BLANCHART Christelle GSM 0495/60.91.68

M 05 DIMANCHE 10 SEPTEMBRE 2017 : T.T. LEUZE 65 (Série C)
Contact : THOMAS Arthur Tél. : 081/65.74.05 – GSM : 0476/38.50.02

M 06 DIMANCHE 24 SEPTEMBRE 2017 : PPC PATRIA BEAURAING (Série C)
Contact : FASTRES Mickael 0498/91 09 51

M 07 DIMACHE 15 OCTOBRE 2017 : MALONNE (Série B)
Contact : WARNY Christian

M 08 DIMANCHE 22 OCTOBRE 2017 : TTSM JAMBES (Série C)
Contact : WINAND Philippe Tél. : 081/30.71.67 – GSM : 0476/64.51.51

M 09 DIMANCHE 5 NOVEMBRE 2017 : TTC HAVELANGE (Série C)
Contact : ALEXANDRE Pascal GSM : 0479/21.49.70

M 10 DIMANCHE 19 NOVEMBRE 2017 : CTT ROUILLON (Série C)
Contact : DUMONT Benoît GSM : 0475.70.21.87

M 11 DIMANCHE 28 JANVIER 2018 : PALETTE GEMBLOUX (Série C)
Contact : JACOB Sébastien GSM : 0472/29.55.44

M 12 DIMANCHE 4 FEVRIER 2018 : TT RHISNES (Série C)
Contact : ROBAYE Sébastien Tél. : 0478/78.01.16

M 13 SAMEDI 10 FEVRIER 2018 : CHAMP D'EN HAUT (Série B)
Contact : PETIT Patrick Tél. : 0498/49.39.78

M 14 DIMANCHE 25 FEVRIER 2018 : T.T. VEDRINAMUR (Série B)
Contact : LAFORGE Eli Tél.: 081/21.16.07 – GSM: 0475/54.12.19

M 15 DIMANCHE 11 MARS 2018 : TTSC MOUSTIER (Série C)
Contact : QUERTINMONT Rudi GSM : 0494/67.37.54

M 16 DIMANCHE 25 MARS 2018 : LE PING BURNOT (Série C)
Contact : TOUSSAINT Jean GSM : 0495/03.60.34

M 17 SAMEDI 7 AVRIL 2018 : PROFONDEVILLE (Série B)
Contact : FAVEREAUX Jean-Claude GSM: 0474/43.43.08

DIMANCHE 22 AVRIL 2018

Journée finale des 18ème MASTERS Namurois sera organisée par le club de BEAURAING

Seront qualifiés pour cette compétition : les 8 premiers classés en catégorie NC-E6/E4-E2/E0-D6/D4-D2/D0-C affilié(e)s à un club de la province de Namur. En cas de désistement annoncé, les classés suivants seront repêchés.

DES PRIX IMPORTANTS EN ESPECES SERONT REMIS AUX 3 MEILLEURS

MODE DE QUALIFICATION POUR LA JOURNEE FINALE DES MASTERS NAMUROIS

Seront qualifiés pour cette compétition :

Les 8 premiers classés (messieurs et dames avec leur classement homme) **affiliés en province de Namur** dans les catégories :

- NC
- E6 / E4
- E2 / E0
- D6 / D4
- D2 / D0
- C

Présence obligatoire à la finale :

Un mail avec les qualifiés sera envoyé via la liste info de la province. Les joueurs qualifiés doivent confirmer, le plus rapidement possible, leur présence par mail soit eux-mêmes, soit via leur secrétaire de club à Frédéric GRANDJEAN. Sans réception d'une confirmation de la présence 96h avant la compétition, le classé suivant sera automatiquement repêché.
L'absence non prévenue 48h avant la compétition sera sanctionnée d'une amende de 30 €.

Mode de qualification :

1. Chaque participation effective à un tournoi rapportera **5 points** à chaque joueur.
2. **Chaque victoire** (en poule ou en tableau final) rapportera **un point** supplémentaire.
3. Un bonus sera attribué suivant la place obtenue :
   - ¼ finaliste : **1 point**.
   - ½ finaliste : **2 points**.
   - Finaliste : **3 points**.
   - Vainqueur : **5 points**.
4. Seuls les **12 meilleurs résultats** seront retenus pour le classement final.
5. Pour être repris dans le classement final, un joueur devra participer à un **minimum de 5 Masters**.

Classement :

Il sera tenu à jour par Monsieur Frédéric GRANDJEAN et publié régulièrement sur le site de la province.

Pour toute réclamation ou renseignement complémentaire sur les Masters, vous pouvez contacter les responsables provinciaux :

Monsieur Frédéric GRANDJEAN
Rue des Nobles, 74
5003 SAINT-MARC
GSM : 0485 / 40 87 39
E-mail : frederic.grandjean@hotmail.com

18 ième MASTER NAMUROIS

TOURNOI DU TT LEUZE 65

Date : Dimanche 10 Septembre 2017

Local : Route de Namêche 8

Leuze 5310

Horaire :
- 09 h 00 : Série E6/E4
- 10 h 30 : Série D6/D4
- 11 h 00 : Série Nc
- 12 h 00 : Série E2/E0
- 14 h 00 : Serie D2/D0
- 15 h 30 : Série C Special
- 17 h 00 : Série C

Inscriptions :

Arthur Thomas
Rue des carrières 4 bte4
1360 Perwez
GSM : 0476/385002
E-mail : arthomas47@gmail.com

Inscriptions jusqu'au jeudi 7 septembre 2017.

Tarif Master : 3,00 € par série

Petite restauration assurée toute la journée.

CENTRE NAMUROIS DES SPORTS

CAFETERIA

Gérants : Ronald et Michaël
Petite restauration

SALLE POUR RECEPTION
ET BANQUET (200 Couverts)

POSSIBILITE DE TOUTE ORGANISATION

ORGANISATIONS PONGISTES
DU COMITE PROVINCIAL NAMUROIS

AVENUE DE TABORA, 21 - 5000 NAMUR TEL: 081/73.32.47

Offset
numérique

Imprimerie
Compo Graphisme
Partenaire PME & industries

Rue de la Basse-Sambre, 10 - B 5060 ARSIMONT (SAMBREVILLE)
Tél. 071/77.35.09 • Fax. 071/77.45.92
E-mail : imprimerie.watelet@skynet.be

Butterfly®
Nittaku
STIGA®
DONIC®
Yasaka
JOOLA
andro®
Sponeta

DANDOY
TENNIS DE TABLE

NAMUR
Chaussée de Waterloo, 314
5002 Saint-Servais

Vous découvrirez un choix exceptionnel !

Un éventail incomparable dans les plus grandes marques !

Douin Communication

PARTENAIRE OFFICIEL DE LA PROVINCE DE NAMUR

NOS AUTRES POINTS DE VENTE :

LIÈGE 04/234.61.64 BRUXELLES 02/660.49.54 VERVIERS 087/22.05.73
CHARLEROI 071/30.36.80 NAMUR 081/73.39.04 ANTWERPEN 03/541.30.28
RACHECOURT 0495/61.23.46

DANDOY
TENNIS DE TABLE

www.dandoy-sports.com

E-mail : info@dandoy-sports.com

Siège social : Zoning de Biron, Allée des Artisans, 5 - 5590 Ciney Tél. 083/21.35.64 - Fax 083/21.68.62